



Canadian Sheep Breeders' Association

333 Ontario Street, Toronto, ON M5A 2V8

Toll free: 1-866-956-1116 Fax: 1-416-972-1023

office@sheepbreeders.ca www.sheepbreeders.ca

La Société Canadienne des Éleveurs de Moutons

MISE À JOUR AUTOMNE 2011

La Classique Canadienne du Mouton: La Classique Canadienne du Mouton 2011 a eu lieu dans les prairies à Drake, en Saskatchewan du 22 au 24 juillet. L'évènement qui était commandité par la Société Canadienne des Éleveurs de Moutons et organisé conjointement par la Société des Éleveur de mouton de la Saskatchewan et par le Conseil du Développement des Moutons en Saskatchewan a attiré plusieurs propriétaires et acheteurs de moutons de partout à travers le Canada, ce fut un évènement et vente très réussit.

Après un bref discours, soulignant le soutien continu du gouvernement provincial pour l'industrie ovine, le ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan, Bob Bjornerud, a officiellement ouvert la Classique canadienne en ouvrant la barrière aux moutons pour la démonstration de rassemblement de troupeaux. Durant la classique d'une durée de 3 jours, une exposition commerciale et une vente, en plus de démonstrations de logiciels et équipements de gestion ont également eu lieu. Plusieurs démonstrations des manipulations liées à l'élevage et à la tonte ont aussi été faites. De plus, il y avait aussi un hall d'exposant, un jugement de toisons et une classe de compétition junior/4-H. Un vins et fromages a aussi été organisé le vendredi en soirée afin que les commendants et exposants puissent socialiser, puis un banquet d'agneau a terminé l'évènement le dimanche soir.

En tout, 48 propriétaires de 13 races ont connu un succès considérable durant l'exposition et la compétition. Deux juges d'expérience, Édith Williams, une éleveuse de Suffolk de Ponoka en Alberta et Blair Dow, un membre du corps professionnel du collège Lakeland à Vermillion en Alberta, ont jugé et classé 225 animaux. La championne suprême était une brebis North Country Cheviot (New Haven Judy 13X), propriété de New Haven Farm à Winchester en Ontario. Le champion suprême était un bélier Suffolk (Parker 44W 28X), propriété de Glen and Kathy Parker de Three Hills en Alberta. Le Troupeau suprême a été aux Hampshires de la ferme Bell Suffolks and Hampshires de Stayner en Ontario.

La vente qui a eu lieu dimanche et a été un réel succès. 221 sur 225 animaux provenant de 8 provinces différentes ont été vendus durant la vente aux enchères. Plus de 200 acheteurs provenant de 8 provinces différentes se sont disputé l'achat de moutons de race pure présents. Les prix étaient bons avec une moyenne de 574 \$ pour les brebis et 870 \$ pour les béliers. La brebis qui s'est vendue le plus cher était la brebis Suffolk championne suprême (Mactaggart WG 25X, propriété de Mactaggart Suffolks de Rockwood en Ontario), qui a été achetée par Hodges Farm de Dalmeny en Saskatchewan pour 1 600 \$. Le bélier qui s'est vendu le plus cher (Parker 44W 10Y) provenait de la ferme Glen and Kathy Parker de Three Hills en Alberta et a été acheté par Lois Trowell/Ward Mortenson de Saltcoats en Saskatchewan pour 2 700 \$.

La moyenne des races et le prix de vente de chaque animal individuellement sont disponibles sur le site internet de la Société Canadienne des Éleveurs de Moutons au www.sheepbreeders.ca.

La SCEM est extrêmement reconnaissante de grand support qu'elle a reçu des commanditaires, exposants, propriétaires et acheteurs de partout au Canada. La Société des Éleveurs de mouton de la Saskatchewan et le Conseil du Développement des Moutons en Saskatchewan méritent une reconnaissance particulière pour les innombrables heures qu'ils ont dévouées à planifier et préparer la Classique 2011.

La Classique Canadienne du Mouton 2012 aura lieu à Turo en Nouvelle-Écosse du 15 au 17 juillet.

Exportation – Mise à jour de l'Association Canadienne de l'Industrie du Bétail et de la Génétique:

Le 14 août 2011, il a été annoncé que le Vietnam et le Canada en sont arrivés à une entente sur les normes de santé animale permettant aux ovins, caprins et bovins vivants d'être déplacés du Canada au Vietnam. Cette entente signifie que les membres de l'Association Canadienne de l'Industrie du Bétail et de la Génétique (ACIBG) peuvent désormais participer à l'expansion et à la modernisation du secteur de la production animale au Vietnam en fournissant des animaux vivants, de la semence et des embryons de haute qualité génétique. La valeur totale des importations issues des ruminants au Vietnam s'élève à près de 50 millions de dollars. Le Canada sera donc maintenant en mesure de compétitionner pour aller chercher sa part du marché.

L'ACIBG travaille sur une base journalière en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'Agence Canadienne d'Inspection des Aliments et, Affaires étrangères et Commerce international Canada pour rétablir le marché d'exportation avec d'autres pays incluant les États-Unis et le Mexique. Le travail est lent et dépend des politiques gouvernementales à

l'étranger. Les dernières indications provenant des États-Unis sont qu'un règlement concernant les importations sera publié pour commentaires en début 2012. L'ACIBG a toutefois entendu parler de dates de publication par le passé qui ne sont finalement jamais arrivées. Après que la publication finale et les commentaires soient faits, une version finale de ce règlement sera publiée et implantée. L'ACIBG continue d'espérer qu'un accord transitoire sur le transport des animaux canadiens par le biais des États-Unis puisse être possible avant que le règlement final soit publié. L'ACIBG a aussi travaillé sur le cas du Mexique depuis plusieurs années et ce cas s'est avéré plus compliqué que ce qui était anticipé. Le Mexique demande un accord réciproque où les ovins et caprins du Mexique pourraient entrer au Canada en respectant les mêmes normes de santé animale qu'au Canada, ce qui est pratiquement impossible. L'ACIBG avec ses membres associés aux petits ruminants continue de travailler avec le gouvernement du Canada et les partenaires de l'industrie du Mexique afin de résoudre les questions en suspens, mais il est difficile de prédire, si et quand, du progrès sera réalisé. Finalement, l'ACIBG sait que le USDA subit des pressions des éleveurs américains de chèvres et de moutons pour accélérer la publication du règlement afin qu'ils puissent avoir accès à de la génétique canadienne.

L'ACIBG est une association canadienne à but non lucratif responsable du développement du marché, de l'accès au marché, des besoins en terme de santé animale de tous ceux impliqués dans la vente et de la promotion de la génétique du bétail autant nationalement qu'internationalement.

Pour plus d'information à propos de l'exportation des ovins, contacter : Rick McDonald, Directeur exécutif de l'ACIBG au 1-519-821-5200 ou clga@clivegen.org

Intégrité du cheptel canadien: Les tests d'ascendance pour confirmer les parents font partie intégrale des moyens utilisés pour assurer l'intégrité du troupeau ovin de race pure canadien. La SCEM exige que chaque 500^e animal enregistré subisse un test d'ascendance. La SCEM laisse un délai de un an pour la réalisation du test. Si l'animal n'est pas testé à l'intérieur d'une année suivant la demande, tous les papiers d'enregistrement de l'éleveur responsable seront retenus jusqu'à ce que l'analyse ait été complétée. La SCEM fournit 60 \$ afin de couvrir les frais liés au test d'ascendance.

Le comité responsable des tests d'ascendance de la SCEM a travaillé avec la SCEA afin de raffiner et clarifier les instructions pour ce test. Il est important que vous contactiez Lorna (responsable de l'enregistrement des ovins à la SCEA) dans les 30 jours suivant la réception du document de demande de test d'ascendance.

Plusieurs producteurs ont demandé l'utilisation de poils ou de carte FTA (extraction d'ADN) afin de simplifier et réduire les coûts des tests d'ascendance. Les cartes FTA sont faites de papier et de carton absorbant et peuvent être utilisées pour transférer du sang plutôt que de recueillir des tubes de sang frais. Ces cartes sont utilisées de façon intensive chez d'autres espèces, ce qui diminue les coûts et contraintes associés au transport du sang frais. Malheureusement, les tests de parenté chez les ovins sont peu fiables lorsqu'ils sont réalisés avec les cartes FTA ou des poils. Des recherches futures pourraient créer de nouvelles options, mais pour l'instant la SCEM continue de demander du sang frais pour les tests de parenté.

Réunion annuelle 2012 de la SCEM: La réunion de l'an prochain se tiendra à Calgary durant la fin de semaine du 17 mars 2012. Veuillez faire parvenir vos questions à l'attention du conseil au bureau de la SCEM avant le 31 janvier 2012.

Site internet de la SCEM: De récents ajouts incluant les lignes directrices pour la vente d'animaux de race pure, un pamphlet pour les nouveaux éleveurs, une liste des associations internationales reconnues par la SCEM, les formulaires de la SCEM et des photos de la Classique Canadienne du mouton 2011 sont maintenant disponibles sur notre site internet.

Rappel concernant les tatous: La lettre de l'année 2011 est "Y". La lettre de l'année 2012 est "Z".

Afin de demeurer sur la liste d'envoi de la SCEM, il est important d'être membre et de mettre à jour votre adresse courriel si nécessaire. Veuillez renouveler votre statut de membre en nous contactant au www.clrc.ca ou en téléphonant à Lorna Woolsey au 1 (877) 833-7110, poste 306. Si vous voulez une copie officielle de cette lettre, contacter le bureau de la SCEM.